

A l'attention des licenciés de la saison 2022/2023

Noisy le Grand, le 15 août 2023

Objet : Saison 2023-2024

Madame, Monsieur,
Cher(e) ami(e) licencié(e),

La période estivale est l'occasion pour certains d'entre vous de continuer votre pratique sportive dans votre club, sur votre lieu de villégiature ou encore sur les terrains. En effet, la saison extérieure bat son plein jusqu'à la fin de l'été avec l'organisation des différents Championnats de France en individuel ou par équipe avec les nombreux bénévoles investis dans les différentes organisations et les archers qui prennent plaisir à concourir en compétitions et en championnats.

Cette année, l'été est marqué par l'organisation de la troisième étape de la Coupe du Monde à Paris. Les archers commenceront leur compétition au Stade Charléty et viendront prendre possession du site des Invalides pour les finales. Nous vous y attendons nombreux pour supporter l'équipe de France.

Bien évidemment, le choix de ce site est symbolique à J-346 de l'ouverture des Jeux Olympiques et à J-379 pour les Jeux Paralympiques. Désormais, les échéances olympiques et paralympiques arrivent à grand pas et auront lieu sur ce site. La direction technique nationale, les staffs des équipes de France et des clubs font tout pour mettre les archers sélectionnables dans les meilleures conditions. Notre responsabilité est collective pour les soutenir dans leur projet sportif puisqu'ils seront en première ligne pour exposer notre belle discipline tant par leurs résultats que par les valeurs qu'ils véhiculeront auprès du grand public.

Nous croyons en leurs résultats, en leurs rêves de médailles. Avec le soutien de toute notre communauté, et peu importe votre discipline de prédilection, ils performeront. Je vous invite donc de nouveau à rejoindre le club des supporters.

A l'approche de ces Jeux Olympiques et Paralympiques, je souhaitais aussi donner la parole au directeur technique national dans ce courrier d'entre deux saisons mais également à la direction administrative pour des informations plus opérationnelles.

La saison étant presque terminée, j'aimerais remercier tout particulièrement les dirigeants de vos clubs qui œuvrent au quotidien pour vous offrir un cadre de pratique satisfaisant. Grâce à eux, nous sommes plus de 75 000 à partager notre passion du tir à l'arc dans toutes ses composantes.

Si vous avez pris du plaisir cette année, j'espère que vous reprendrez dès le mois de septembre dans votre club. Notre sport bénéficie de merveilleux atouts qui, j'en suis certain, fédère chacun d'entre nous autour de valeurs communes.

Je vous souhaite une belle fin d'été et par avance une excellente saison sportive 2023/2024 dans votre club !

Avec l'assurance de mes meilleures salutations.

Jean-Michel CLEROY
Président



Objet : Le mot du DTN,

Madame, Monsieur,
Cher(e) licencié(e),

Certains diront « j'y étais », d'autres « j'ai suivi » ou « j'ai encouragé », mais personne ne pourra ignorer dans moins d'un an que le tir à l'arc aura été, comme depuis 1972, au programme des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 à Paris. Les JOP seront l'occasion pour notre sport d'être mis en lumière comme les 33 autres sports olympiques d'été, l'occasion de faire découvrir ses valeurs, son attrait, ses atouts pour que son développement se poursuive. Les archers qui porteront les couleurs de la France aux JOP seront nos meilleurs ambassadeurs.

Nous avons à cœur de vous faire partager cette aventure. L'aventure olympique est de nature singulière, celle de les faire à domicile en est une extraordinaire. Elle nous confère aussi une responsabilité différente. Nous allons vous proposer, dès la rentrée, des supports de communication dédiés vous permettant, pour celles et ceux intéressés, de pouvoir suivre et vivre la préparation de cette échéance.

Inévitablement, durant tout ce processus, les émotions qui vous traverseront seront fortes, parfois la joie, la surprise, peut-être parfois la tristesse, la colère, mais elles ne devront pas affecter le soutien qu'il conviendra d'apporter à ces athlètes et para athlètes. Tous s'engagent sans retenue dans une préparation intensive comme ils n'en ont encore jamais fait, cela au prix de sacrifices mais dans le but d'atteindre l'objectif, par le dépassement de soi, avec satisfaction et fierté.

Depuis plus de 18 mois, une importante remise en question de nos méthodes a été faite, et l'acquisition de ces nombreuses évolutions est en cours. Un collectif travaille ardemment pour élever son niveau de performance, afin de composer une équipe de France solide et performante.

A l'image de la performance historique de l'équipe féminine aux derniers championnats du Monde (vice-championne du Monde), mais aussi par les autres médailles collectives ou individuelles de la saison, l'ambition de décrocher l'or à Paris est rendue crédible et possible. Pour cela, nous devons être performants dans chacune des 5 catégories et faire preuve d'engagement, d'opportunisme et de patriotisme.

Le collectif para-tir à l'arc est accompagné comme il ne l'a jamais été et se prépare dans l'exigence et le travail. Pour lui aussi, l'objectif de l'or est inscrit comme leitmotiv quotidien.

Je sais que nous n'avons pas tous la même sensibilité ni le même attrait par rapport aux JOP, que certains penseront peut-être que cet évènement planétaire phagocyte le reste des pratiques. Mais il peut aussi être l'évènement fédérateur qui nous rassemble tous vers un objectif commun, une même réussite : celle de notre sport.

Bien que les pratiques soient diverses, il n'en demeure pas moins que nous ressentons tous les mêmes sensations quand notre flèche atteint sa cible ou la zone visée. Peu importe le type d'arc, le type de cible, la distance, le niveau technique, etc... la logique interne de notre sport reste la même et nous permet de partager le même langage, la même passion.

La forte mobilisation de la direction technique dans la préparation sportive des JOP 2024 ne sera pas au détriment de son investissement dans la mise en place du projet fédéral. L'arrivée de plusieurs chargés de mission ces derniers mois, pour compléter l'équipe technique, va permettre de poursuivre le déploiement des actions.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction pour cette prochaine année de pratique et je sais pouvoir compter sur votre soutien aux « Bleus vers Paris 2024 ».

Benoit BINON
Directeur technique national





Objet : Le mot de la direction administrative,

Madame, Monsieur,
Cher(e) licencié(e),

À l'approche de la nouvelle saison sportive qui débutera officiellement le 4 septembre prochain, j'ai le plaisir de vous informer que vous faisiez partie des 75 434 licenciés de notre fédération au cours de la saison 2022/2023. Que vous soyez un jeune licencié ou un fidèle pratiquant dans un de nos clubs affiliés, je vous remercie au nom de toute l'équipe fédérale d'avoir participé au dynamisme de notre réseau fédéral.

La fédération, accompagnée de ses instances déconcentrées mais aussi de ses 1600 clubs, s'engage quotidiennement pour vous offrir un cadre de pratique vous permettant de vous épanouir dans votre pratique sportive du tir à l'arc.

Votre passion pour la discipline, votre dévouement, souvent, en tant que dirigeant, bénévole, arbitre ou entraîneur ou encore vos performances en tant qu'archer ont contribué à faire de notre fédération une communauté dynamique, forte et plurielle.

A chaque début de saison sportive, il y a un certain nombre de nouveautés.

La fédération a notamment changé de prestataire pour son extranet fédéral. Parmi les conséquences, le formulaire de renouvellement de licence que vous receviez pré-rempli avec vos données personnelles sera désormais vierge. Il faudra voir avec votre club les modalités d'adhésion mais pour ceux qui l'utiliseront, il ne sera pas nécessaire de remettre toutes vos données.

Ce nouvel extranet sera complété par d'autres développements dans un futur proche qui auront pour objectif de rendre cet espace plus convivial. Il permettra aussi le lien avec votre pratique fédérale et les dispositifs fédéraux à *court terme*.

Parmi les nouveautés de la rentrée, nous vous signalons la suppression du principe de présentation du certificat médical tant pour la prise d'une première licence à la FFTA qu'à l'occasion d'un renouvellement de licence.

En effet, la [Loi Sport du 2 mars 2022](#) a permis aux fédérations sportives, après avis de leur commission médicale, d'adopter leur propre réglementation relative à l'obligation, ou non, de présenter un certificat médical ou une attestation, lors de la délivrance d'une licence à un pratiquant majeur (pour rappel, le principe de présentation de l'attestation par un mineur est entré en vigueur l'année dernière). C'est donc dans ce cadre que la Fédération Française de Tir à l'arc a validé la suppression du certificat médical mais a conservé le principe du [questionnaire de santé](#), adapté par la commission médicale dans le cadre de la délivrance d'une licence fédérale pour les majeurs et les mineurs. Dans le cas d'une réponse positive à l'une des questions, vous devez fournir un certificat médical. Il sera donc de votre responsabilité de répondre sérieusement aux questions posées et d'en tirer les conséquences en cas de besoin. L'absence d'un examen médical pour pratiquer le tir à l'arc ne doit pas vous empêcher de prendre rendez-vous avec votre médecin régulièrement ! Pour les mineurs, il reste néanmoins quelques cas particuliers pour les demandes de surclassement.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour cette nouvelle saison, pleine de défis, de réalisations et de moments forts. Votre soutien et votre implication continus sont essentiels pour le succès de notre fédération.

Benoit Ravier
Directeur administratif